



ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet du PLUi Midi Corrèzien

*du 22 juin au
22 juillet 2026*

donnez votre avis



UNE BELLE AVANCÉE POUR LE TERRITOIRE DU MIDI CORRÉZIEN !

Le PLUi : Vivre aujourd'hui, imaginer demain, construire l'avenir du territoire.

Face aux évolutions du territoire, comment préparer l'avenir et préserver sa richesse ? Comment répondre aux différents besoins de logements, d'équipements et de développement en garantissant le respect des divers espaces et du cadre de vie ?

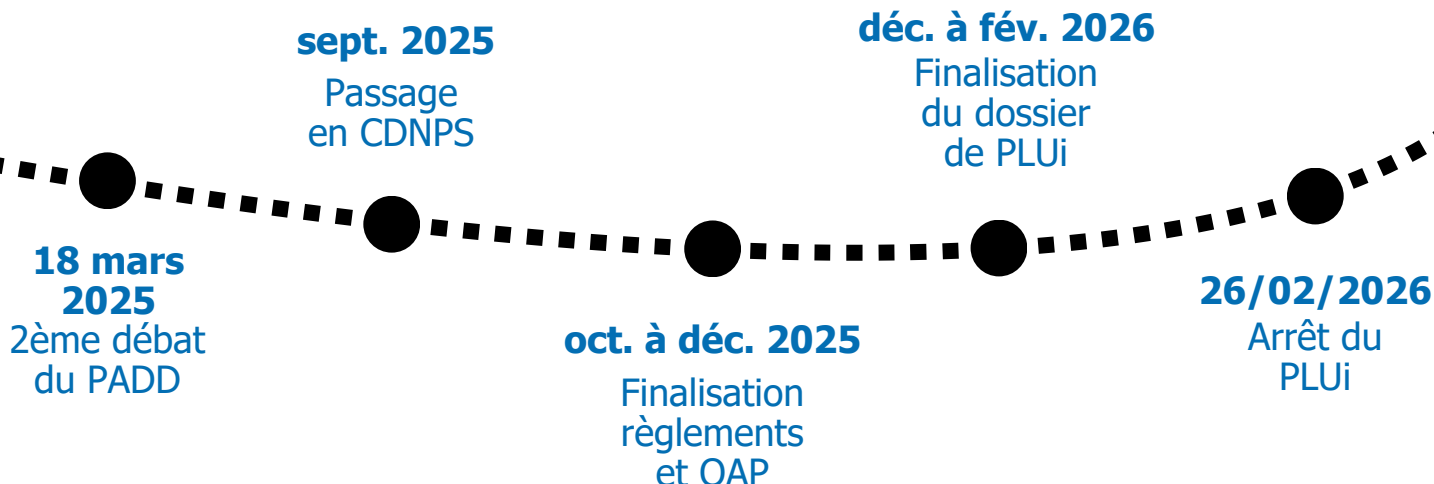
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Midi Corrézien a pour objectif d'apporter des réponses concrètes afin de développer un territoire attractif et respectueux de son environnement et de son identité.

Il définit où et comment construire, protéger et développer le territoire (zones constructibles, règles d'aménagement, orientations en matière d'habitat, de déplacements ou encore d'économie) en préservant ses richesses naturelles et agricoles, tout en accompagnant l'attractivité du Midi Corrézien.

Il comprend les 34 communes du territoire et a été arrêté en Conseil Communautaire à l'unanimité le 26 février 2026.

Il entre aujourd'hui dans une étape décisive : l'enquête publique, qui se déroulera du 22 juin au 22 juillet 2026.

LE PLUi EN DATES



mars à mai
Consultation
des PPA

août 2026
Rapport de la
commission d'enquête

nov. 2026
Approbation du
PLUi du Midi
Corrézien

**22 juin à 22 juillet
2026**

Enquête publique

sept. à oct.

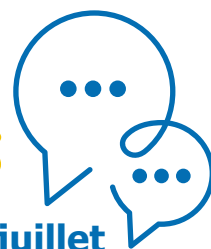
Reprise du dossier de
PLUi suivant avis PPA
+ population

ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet du PLUi Midi Corrèzien



donnez votre avis



du 22 juin au 22 juillet

**MAIS QU'EST CE QU'UNE
ENQUÊTE PUBLIQUE ?**

C'est une étape décisive après études, concertation et travail technique. Elle permet à chaque personne et entité du territoire de prendre connaissance du projet par la consultation du dossier d'enquête dans l'objectif d'exprimer ses observations avant son adoption définitive par le conseil communautaire en fin d'année.

**VENEZ RENCONTRER LES
COMMISSAIRES ENQUÊTEURS
SANS RDV**

BEAULIEU

Siège Communauté de Communes
5 Rue Émile Monbrial
(19 120)

LUNDI 22 JUIN

9h - 12h

JEUDI 02 JUILLET

15h - 18h

MARDI 07 JUILLET

9h - 12h

SAMEDI 18 JUILLET

9h - 12h

**MERCREDI 22
JUILLET**

9h - 12h **et** 14h - 17h

BEYNAT

Mairie de Beynat
45 Rue de la Mairie
(19 190)

MERCREDI 24 JUIN

15h - 18h

MARDI 30 JUIN

9h - 12h

SAMEDI 11 JUILLET

9h - 12h

JEUDI 16 JUILLET

15h - 18h

LUNDI 20 JUILLET

9h - 12h **et** 14h - 17h

MEYSSAC

Communauté de Communes
10 Côte Pierretailade
(19 500)

VENDREDI 26 JUIN

9h - 12h

SAMEDI 04 JUILLET

9h - 12h

JEUDI 09 JUILLET

15h - 18h

JEUDI 16 JUILLET

9h - 12h

MARDI 21 JUILLET

9h - 12h **et** 14h - 17h

COMMENT FORMULER SES OBSERVATIONS ?

Pendant toute la durée de l'enquête publique, il sera possible de consulter le dossier d'enquête et de consigner ses observations et ses propositions sur les registres :

✱ **Sur le registre dématérialisé sécurisé :**

<https://www.registre-dematerialise.fr/7398>

ou



*en flashant le
QR code*

✱ **Lors des permanences des commissaires enquêteurs sur les 3 sites :**

Beaulieu, Beynat, Meyssac aux jours et horaires indiqués

✱ **Sur registre papier,** dans les locaux de la Communauté de Communes et les mairies du territoire aux horaires d'ouverture habituels

✱ **Par courrier électronique adressé à M. le Président de la commission d'enquête à l'adresse suivante :**

enquete-publique-7398@registre-dematerialise.fr

✱ **Retrouver en mairie et sur le site de la Communauté de Communes www.midicorrezien.com le lien vers le dossier d'enquête au format numérique. Le dossier d'enquête papier est consultable à Beaulieu, Beynat et Meyssac.**

SEULES LES CONTRIBUTIONS ÉCRITES RECUEILLIES PENDANT LA PÉRIODE D'ENQUÊTE PUBLIQUE, VIA LES REGISTRES OFFICIELS ET LA BOÎTE MAIL DÉDIÉE SERONT PRISES EN COMPTE DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE.